

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du huit janvier deux mil dix-huit

L'an deux mil dix-huit et le 8 janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de Conseil de la mairie sous la présidence de Mr GROSSIN Jean, Maire.

**Présents** : M. GROSSIN Jean, Maire, Mmes : BERRIAU Laure, DAUTREPPE Marie-Bernadette, DUBREUIL Virginie, GUILBAUD Guylène, PONCET Nathalie, Mrs BRETHOMÉ Joseph, DUPÉ Frédéric, DUPÉ Raymond, JOLLY Benoit, JOLLY Claude, MORNET Jean-Claude.

**Absent** : Néant

-----

#### **TRAVAUX DE VOIRIE - TRANCHE OPTIONNELLE 1**

Le Conseil décide de réaliser la tranche optionnelle 1 du marché de travaux de voirie contracté avec l'entreprise COLAS en septembre 2017 d'un montant de 33.682,50 €.

#### **PROGRAMME ANNUEL DE RENOVATION D'ECLAIRAGE PUBLIC 2018**

Le Conseil municipal autorise le Sydev, par convention, à un montant maximum de participation de notre collectivité de 1.500,00 € pour 2018 pour la rénovation de l'éclairage public.

#### **FIXATION DU LOYER MENSUEL DU LOGEMENT 7 Bis RUE DE L'ATLANTIQUE**

Le Conseil municipal décide de fixer le montant du loyer mensuel à 350,00 € et d'attribuer de logement à Mr Aurélien GROLIER.

En mairie, le 12 janvier 2018

Le Maire,  
Jean GROSSIN